

La Poste à Romainmôtier

Service à domicile à partir du 1er mai 2025

Chère cliente, cher client,

À partir du 1er mai 2025, la Poste proposera le service à domicile à Romainmôtier. Vous pourrez ainsi effectuer vos opérations postales directement sur le pas de votre porte. Cette solution est mise en place dans l'attente de la réouverture d'une filiale en partenariat dans la localité. Dans ce sens, la Poste est en contact avec les autorités communales.

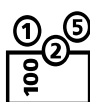
Service à domicile – l'offre en bref

Que ce soit pour envoyer des lettres, déposer des colis ou effectuer des versements, nous vous servirons du lundi au vendredi aux heures de distribution habituelles, et ce directement sur le pas de votre porte.



Expédition *

- Lettres et colis Suisse et étranger
 - Recommandés Suisse et étranger
 - Express Suisse
- Calculez les frais de port de vos lettres et colis sur poste.ch/prix.



Règlement de factures

- Versements en Suisse en CHF, en espèces, par chèque «service à domicile» ou par bulletin de paiement jusqu'à un montant maximal de CHF 10 000.–



Commandes

- Carnets de timbres courrier A et courrier B
 - Vignettes autoroutières
- * Vous recevez les lettres, les recommandés et les colis comme à l'accoutumée.



Retrait d'espèces

- Par chèque «service à domicile» ou par bulletin de paiement jusqu'à un montant maximal de CHF 10 000.–

Retrait des envois manqués: à la filiale d'Orbe pour Romainmôtier et Bretonnières, à la filiale en partenariat (FilP) de Vaulion pour Premier et Juriens et à la FilP d'Arnex-sur-Orbe pour Croy.

Vous recevrez un courrier personnel quelques jours avant l'introduction du service à domicile. L'offre et le processus vous y seront présentés en détail.

